

NOTES ET COMMENTAIRES

Nous commençons, avec le présent numéro, notre nouveau feuilleton. Nous en recommandons instamment la lecture à tous, grands et petits. L'Appel du Foyer est une romance charmante, qui vous fera aimer davantage la terre et le foyer.

Nous avons choisi ce feuilleton dans le but de réagir autant que nous le pouvons contre un mal social qui devient alarmant. La vie intime tend à disparaître du foyer. Il importe de réagir avant qu'il ne soit trop tard, et de faire comprendre aux jeunes que le bonheur véritable et durable ne se trouve ni au théâtre ni dans les joyrides, mais bien à la maison, au foyer, auprès des siens.

La Fête des Arbres a justement lieu à Québec au moment où nous allons sous presse. On comprendra que nous n'en puissions donner un compte rendu dans ce numéro.

Venez de toutes parts; venez, prenez la bêche, Vieillards et jeunes gens, paysans et bourgeois, Plantez des arbres fiers, et réparez la brèche Que nos pères ont faite à nos superbes bois. Plantez-les beaux et drus, plantez-les en grand nombre. Il fait bon sous les bois durant les brûlants jours. Quand ils auront grandi, vos enfants à leur ombre Viendront, en vous louant, rêver à leurs amours.

Les coquilles horripilaient notre défunt directeur le frère Liguori. Elles nous font plutôt sourire: nous en avons tant vu! En en corrigeant une que vous lui indiquez, le typo en commet souvent une autre.

Ainsi dans le dernier numéro on nous fait dire que le **ver de gris** est le plus grand ennemi du planteur de tabac. Le typo avait cependant omis de mettre un t au mot **ver**, et tout le monde a sans doute compris qu'il s'agissait du **ver gris**.

Les coquilles ne se glissent pas seulement dans les journaux; on en découvre parfois ailleurs de fort jolies.

Un jour, un industriel reçoit un ruban de couronne mortuaire pour y graver ces mots: "Repose en paix! Au revoir!" Deux heures plus tard, son client lui télégraphie: Prière d'ajouter: "au ciel", s'il y a encore de la place.

L'imprimeur donna des ordres, et le jour de l'enterrement, lorsque la couronne fut déposée au domicile du défunt, sur son ruban déployé les assistants purent lire: "Repose en paix! Au revoir au ciel, s'il y a encore de la place!"

Ménagères, armez-vous du petit balai et faites une guerre sans merci à votre plus cruelle ennemie, la mouche incommode et malpropre, et pour vous en débarrasser plus vite, utilisez l'une quelconque des excellentes recettes que donnait le **Bulletin de la Ferme** la semaine dernière.

Il n'y a pas de visiteuse plus indiscrète que la mouche; elle se pose partout et salit tout.

Cette vilaine bestiole se nourrit de déchets et d'ordures, et porteuse de germes de toutes sortes, elle sème la maladie et la mort. Elle constitue pour votre santé et celle de vos enfants une source de dangers.

Il faut la pourchasser sans merci et la tuer sans scrupule. N'attendez pas à demain, car elle se multiplie d'une façon déconcertante.

Le Service des Céréales, à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, annonce qu'il offre aux cultivateurs, pour essais comparatifs, une collection de quatre nouvelles variétés promettantes de fèves de grande culture. Voici ces variétés:

Navy, Ottawa, 711: petite fève pois blanche, sélection d'une fève commerciale du même type. Donne ordinairement de très forts rendements.

Grosse Blanche, Ottawa 713: grosse fève blanche issue d'un croisement naturel trouvé à Ottawa. Plantes plutôt courtes et à maturation plutôt hâtive. Le rendement est ordinairement fort bon.

Beauté, Ottawa 712: sélection de lignée pure provenant d'un croisement naturel trouvé à Ottawa. La fève est plutôt petite, essentiellement blanche avec marques d'un vert pâle. La plante est courte, elle mûrit très tôt et son rendement est ordinairement très passable.

Norvégienne, Ottawa 710: sélection de lignée pure d'une variété reçue de Norvège il y a plusieurs années. Fève d'un brun jaunâtre et de forme allongée. Maturation extrêmement précoce. Ordinairement très productive.

Il y aura trois livres de semence de chacune des variétés ci-dessus, formant un total de douze livres. Cette collection sera expédiée par la poste, port payé, à toute personne résidant au Canada, moyennant un petit montant pour payer une partie du coût.

Chaque personne recevant ces fèves devra fournir un rapport à la fin de la saison. Ce rapport indiquera les rendements et la qualité générale de la récolte obtenue de chaque variété, et il devra être adressé au Service ci-dessus pas plus tard que le 31 décembre 1928.

Par ces essais, on espère obtenir des renseignements qui indiqueront, plus exactement que par tout autre moyen, quelle variété semble la mieux adaptée aux différentes régions.

Pour détails complets, s'adresser au Service des Céréales, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa.

Nous recevons d'"une petite habitante", de Val-Racine, une lettre que nous ne pouvons publier parce qu'elle ne porte pas de nom responsable. Ceci est une règle invariable au "Bulletin de la Ferme".

Cette lettre contient cependant une vérité qu'il est bon de rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier: c'est que "sans les filles d'habitant, les millionnaires crèveraient de faim."

Le chemin de ceinture de la péninsule gaspésienne est terminé, ce qui veut dire qu'on peut maintenant quitter Montréal ou Québec en automobile et faire le magnifique trajet de Lévis à Gaspé, à Percé, à Grande-Rivière et à Paspébiac en voiture, d'y admirer l'un des plus beaux paysages canadiens, sinon d'Amérique, et de revenir par la vallée boisée et pittoresque de la Matapédia. Il n'y a pas dix ans, ce trajet était impossible, sauf pour des voitures à chevaux, peu contrôlables et conduites par des gens de la région même, de Sainte-Anne-des-Monts à Gaspé.

Le tourisme profitera de la nouvelle route et la Gaspésie se révélera à des milliers de gens qui en connaissent aujourd'hui à peine l'existence, alors qu'ils ont maintes fois visité l'est et le centre des États-Unis.

Le commissaire fédéral de l'industrie animale, M. Askell, avait convoqué au Château-Laurier, à Ottawa, une réunion d'officiels et de représentants de sociétés intéressées dans le transport d'animaux vivants. Cette réunion eut lieu lundi de la semaine dernière, sous la présidence de M. Gristdale, député ministre de l'agriculture au fédéral. Plus de cent personnes y assistaient, représentant le Canadien National, le Pacifique Canadien, le Service fédéral de l'industrie animale, la Eastern Livestock Union, la Western Livestock Union, Le Toronto Livestock Exchange, les Fermes Expérimentales, la Société des Eleveurs d'Ontario, la Commission des Chemins de fer, l'Association des maisons de salaison, etc.

M. Chagnon représentait le Ministère d'Agriculture de Québec, et M. Wade celui d'Ontario. La Coopérative Fédérée de Québec avait délégué M. Meunier.

On traita spécialement de l'entassement des animaux dans les chars, ce qui a pour résultat des pertes beaucoup trop fortes. Des animaux sont écrasés, d'autres suffoqués. Quels remèdes apporter à cet état de choses? Serait-il opportun d'édicter de nouveaux règlements pour régir le transport des animaux vivants, spécialement celui des veaux et des moutons? Serait-il pratique d'avoir dans les chars destinés à cet usage des cloisons mobiles? Ne devrait-on pas séparer les animaux avec cornes de ceux qui sont décornés? Quels moyens prendre pour protéger les animaux transportés durant l'hiver?

Autant de questions qui demandent une solution si l'on veut diminuer les pertes.

Tous les délégués ont été d'accord à déclarer que quelque chose doit être fait pour protéger les animaux expédiés par voie ferrée. Il y va de l'intérêt du producteur, comme de celui des expéditeurs et des acheteurs, de réduire autant que possible des pertes évitables par plus de soins dans la manutention et le transport.

L'un des bons moyens d'atteindre ce but si désirable serait une campagne intensive d'éducation par des tracts et les journaux.

Un comité a été formé pour voir aux voies et moyens d'arriver à ce but. Voilà en raccourci la quintessence des délibérations de cette importante assemblée, dont nous aurons sans doute occasion de reparler.

L'honorable M. Motherwell, ministre fédéral de l'Agriculture, donna un diner aux délégués et leur déclara qu'il déplorait les pertes énormes encourues dans le transport des animaux vivants sur les différents marchés, pertes causées par blessures et accidents de toutes sortes, certainement en grande partie évitables. Quand la perte n'est pas totale, la qualité de la viande en est beaucoup affectée. Cette question intéresse grandement le producteur, puisqu'en fin de compte c'est lui qui subit la perte.

Le seul moyen de remédier à cet état de choses, c'est la coopération, des expéditeurs dans le chargement, des compagnies de chemins de fer dans le transport, du producteur dans le soin des animaux avant le chargement.

On attend le meilleur résultat de cette réunion, convoquée dans un but pratique en même temps qu'humanitaire.

Inspection des étalons pour l'année 1928

Itinéraire que suivront les inspecteurs du ministre de l'Agriculture de Québec, le 29 mai 1928:

Mai 29.—Baie St-Paul.....	Hôtel Victoria.....	8.00 à 9.00 a. m.
Mai 29.—St-Hilarion.....	" ".....	10.00 à 10.30 a. m.
Mai 29.—Ste-Agnès.....	" ".....	1.00 à 11.30 a. m.
Ma 29.—La-Malbaie.....	Murray Bay.....	1.00 à 1.30 p. m.

L'inspection annuelle est obligatoire pour tous les étalons destinés à la monte. Veuillez avertir les propriétaires dans votre localité. Le permis de 1927 doit être remis aux inspecteurs lors de l'inspection.

OSCAR LESSARD,

Sec. Comité de Surveillance des Etalons.

Liste des Corporations Municipales

Le Bureau provincial des Statistiques vient de publier sa liste annuelle, par ordre alphabétique, des municipalités locales de la province de Québec, avec le nom du comté de chacune d'elles, le nom du maire et celui du secrétaire, avec l'adresse postale de ce dernier.

Cette liste est précédée de celle des conseils de comtés, avec le nom du chef-lieu, du préfet, du secrétaire-trésorier et de l'adresse postale de ce dernier.

Dans cette liste, l'on donne avec exactitude le nom officiel de la municipalité, tel qu'il apparaît dans les Statuts ou dans des arrêtés ministériels.

Les hommes d'affaires, industriels, marchands, financiers ou de professions libérales, ont souvent besoin de connaître non seulement le nom officiel des municipalités, mais aussi celui des officiers qui ont charge de leur administration. La brochure préparée par le Bureau des Statistiques de la province de Québec est de nature à leur rendre des services signalés.

Pour en obtenir un exemplaire, l'on n'a qu'à s'adresser au chef du Bureau, M. G.-E. Marquis, département du Secrétaire de la Province, Hôtel du Gouvernement, Québec.